

# L'ADAPEI 69 généralise la précarité avec le recours à l'intérim



La consultation de l'instance de coordination des CHSCT et le comité d'entreprise sur la gestion des remplacements de moins d'un mois et le recours systématique à l'intérim s'est terminée le 25 Avril 2019 donnant lieu dans les votes à un avis favorable de la coordination et un avis défavorable du Comité d'entreprise.

Pour rappel ses avis ne sont que des avis consultatifs. En aucun cas ils ne permettent de bloquer les projets de la direction générale.

A partir de maintenant la direction générale peut déployer son projet à l'ensemble des établissements de l'Association.

SUD tient ici à réaffirmer son opposition au recours à l'intérim qui généralise la précarité et crée deux statuts de salarié-es pour un même travail : ceux qui dépendent de la convention collective et ses avantages et ceux qui dépendent du code du travail moins favorable en terme de droit.

SUD tient aussi à faire part de son inquiétude face à l'augmentation importante du coût des remplacements CDD et intérim depuis 2017.

En 2017, le coût de l'intérim était de 1,9 Millions. En 2018, il a été de 3,974 millions soit un coût multiplié par 2.

En 2018, le coût des CDD était de plus de 12 millions d'euros.

Le coût global des remplacements s'élèvent à 16,5 millions d'euros sur une masse salariale de 75 millions soit 21%.

Cette masse salariale de remplacement permettrait la création de 500 postes en CDI avec un salaire moyen chargé de 35 000€/an.

Dans le cadre des négociations qui se sont ouvertes le 24 Avril 2019, SUD a porté comme revendication la création de poste en CDI pour améliorer les conditions de travail du personnel mais aussi la qualité de prise en charge des personnes accueillies.

Pour le CE du 29 Mai, les élu-es SUD ont voté pour un droit d'alerte social puis saisi l'inspection du travail sur cette situation pour que celle-ci diligente une enquête et demande à l'employeur de proposer des mesures.

A cette occasion SUD réitérera sa revendication pour la création de poste en CDI.

Lyon, le 27 Mai 2019